



PAR COURRIEL

Québec, le 30 janvier 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 novembre 2025, la députée de La Pinière déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant « d'augmenter le financement et les ressources destinées aux ressources intermédiaires (RI) afin d'assurer la pérennité des milieux de vie actuels et de permettre la création rapide de nouvelles places pour répondre aux besoins de la population ».

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) reconnaît pleinement l'importance des RI dans le continuum d'hébergement. Ces ressources jouent un rôle essentiel en offrant des milieux de vie adaptés et sécuritaires à diverses clientèles, notamment les personnes âgées en perte d'autonomie, celles vivant avec une déficience intellectuelle ou physique, ainsi que celles aux prises avec un trouble de santé mentale.

Les RI représentées par l'Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ) sont des partenaires clés du réseau de la santé et des services sociaux. Du 31 mars 2020 au 31 mars 2025, le nombre de places reconnues dans ces RI est passé de 16 639 à 19 967, soit une augmentation de 20 %. De même, sur la même période, le nombre de RI représentées par l'ARIHQ est passé de 1015 à 1 162, une hausse de 14,5 %. Ces données témoignent d'une croissance annuelle constante des RI et des places offertes.

.....2

De même, au cours des cinq dernières années, le coût moyen par place occupée consacré aux RI représentées par l'ARIHQ a connu une croissance significative. Celui-ci est passé de 126,41\$ en 2019-2020 à 181,72 \$ en 2024-2025. Cette progression, qui représente une augmentation de près de 43,8 %, témoigne de l'effort soutenu pour répondre aux besoins croissants des usagers et assurer la qualité des services dans le réseau.

Par ailleurs, le MSSS collabore avec Santé Québec et les établissements publics depuis plusieurs mois à la mise en place d'un outil de suivi normé à l'échelle nationale du nombre d'usagers en attente d'une place en RI.

En outre, un décompte indicatif des données issues du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) montre que, depuis 2020, 437 appels d'offres ont été publiés par les établissements pour conclure des ententes particulières avec des RI. Parmi ceux-ci, 83 ont été annulés faute de soumissionnaires, soit 19 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer l'absence de soumissionnaires à un appel d'offres, dont le délai pour y répondre. Également, il est important de rappeler que plusieurs ententes sont conclues de gré à gré conformément à l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1) et à l'article 42.2 du Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1, r. 4).

Enfin, la ronde de négociation amorcée le 9 avril dernier se poursuivra au cours des prochaines semaines. Elle permettra notamment de discuter de la rétribution des ressources et de proposer des solutions durables aux enjeux actuels, tout en répondant aux besoins du réseau. Le MSSS est convaincu que les parties parviendront à une entente satisfaisante pour tous, au bénéfice des services offerts à la population.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Sonia Bélanger

N/Réf. : 25-MS-03847